

GUIDE TECHNIQUE



COUPE DE FRANCE
DRAG BICYCLES DN1-DN2
MANCHE PISTE

2 Août 2017
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (IDF)



COUPE DE FRANCE DN1- DN2 MANCHE PISTE

COMPÉTITION

Site d'accueil	3
Engagements & Participation	4
Permanence & Déplacement	5
Accès au site lors des entrainements et compétitions	6
Grille de Prix & Programme	7
Accès / Plan	8
Règlement Général	9
Règlement des Epreuves	11
Partenaires	13

LE VÉLODROME

PRÉSENTATION

Le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines a été inauguré en 2014 et dispose des caractéristiques techniques suivantes :

VÉLODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Caractéristiques techniques

Vélodrome	Couvert
Longueur	250 mètres
Largeur	8 mètres
Rayon constant	23 mètres
Angle d'inclinaison max.	43,8°
Angle minimal	13°
Type de revêtement	Pin de Sibérie

ORGANISATEURS

CONTACTS

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

LEFORT Aude

Coordinatrice Piste FFC

Tél : +33 (0)1.81.88.09.54

E-mail : a.lefort@ffc.fr

MONZO Laetitia

Assistante Piste FFC

Tél : +33 (0)6.99.17.86.72

E-mail : l.monzo@ffc.fr

COMMISSAIRES

COMPOSITION DU JURY

Président du Jury : BOTTON Jacky

Arbitre titulaire 1 : PECQUENARD Henri

Arbitre titulaire 2 : VERDENET Jacky

Chronométrateur : MAILLET Jean François

Secrétaire : MOREUX Isabelle

Starter : CATTOEN Stéphanie

Juge à l'Arrivée : TRANCHANT Jonathan

Adjoint : DA SILVA PEREIRA Raymond

BIELLO Mario

TRANCHANT Jean Paul

BRISEUX Alain

ENGEL Mathieu

Informatique : Eric GAUVIN



ENGAGEMENTS

Les bulletins d'engagements pour la **Manche Piste de la Coupe de France des clubs de DN1 et DN2** doivent être envoyés **par mail via le fichier envoyé par la FFC**, à Laëtitia MONZO avant le :

- ▶ **Mercredi 19 Juillet 2017**
l.monzo@ffc.fr

PARTICIPATION

La manche Piste regroupe les clubs de Division Nationale 1 et de Division 2.

Un coureur intégrant le club après le 12 février 2017, date de délivrance de la licence, de la double appartenance ou de l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer à la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1 ou DN2, qui comptera au classement DN1 ou DN2.

Toute infraction entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.

NB : Une équipe de DN1 qui ne participe pas à une manche de la Coupe de France Drag Bicycles des Clubs DN1 se verra en 2018 rétrogradée automatiquement en Division Nationale 2 ou Division Nationale 3 ou se verra retirer son label.

Aussi, Une équipe de DN2 qui ne participe pas à une manche de la Coupe de France Drag Bicycles des Clubs DN2 se verra en 2018 rétrogradée automatiquement en Division Nationale 3 ou se verra retirer son label.

COMPOSITION DES EQUIPES

Les quotas de participation dans chacune des épreuves sont définis comme suit :

-2 coureurs par équipes

Selon l'article 15 du règlement de la Coupe de France Drag Bicycles DN1 et DN2, l'épreuve se dispute par **équipes de 2 coureurs**.

Chaque coureur devra participer à une épreuve individuelle (1 coureur maximum par structure pour la Course aux Points et le Scratch) ainsi qu'à la course à l'Américaine.

Manche Piste DN1 : coureurs de 1ère catégorie français ou étrangers, sans restriction d'âge.

Manche Piste DN2 : coureurs de 1ère catégorie ou 2ème catégorie français ou étrangers, sans restriction d'âge.

Toute **équipe incomplète** signalée en amont à l'organisateur devra tout de même participer à une épreuve individuelle. L'équipe se verra alors attribuer une pénalité de 15 points au classement général de la Coupe de France des clubs de DN1 ou DN2.

PERMANENCE

LIEU & HORAIRES D'OUVERTURE

La **permanence** se tiendra au Vélodrome au niveau R-1. Une signalétique sera mise en place à cet effet :

- ▶ **Mercredi 2 Août 2017**
A partir de 8h30

CONFIRMATION DES PARTANTS

La **confirmation des partants**, la **vérification des licences** le retrait des dossards et accréditations auront lieu à la permanence :

- ▶ **Mercredi 2 Août de 8h30 à 9h30**

RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée au :

- ▶ **Mercredi 2 Août à 9h45**
au salon Premium (R+1)

ENTRAINEMENTS

HORAIRES

- ▶ **Mardi 1er Août**
15h00 - 19h00
- ▶ **Mercredi 2 Août**
09h00 - 10h15

Pendant les séances d'entraînements, le règlement FFC doit être respecté.

VESTIAIRES & DOUCHES

Les **douches** et **toilettes** sont situées au Vélodrome. Suivre le fléchage pour y accéder.

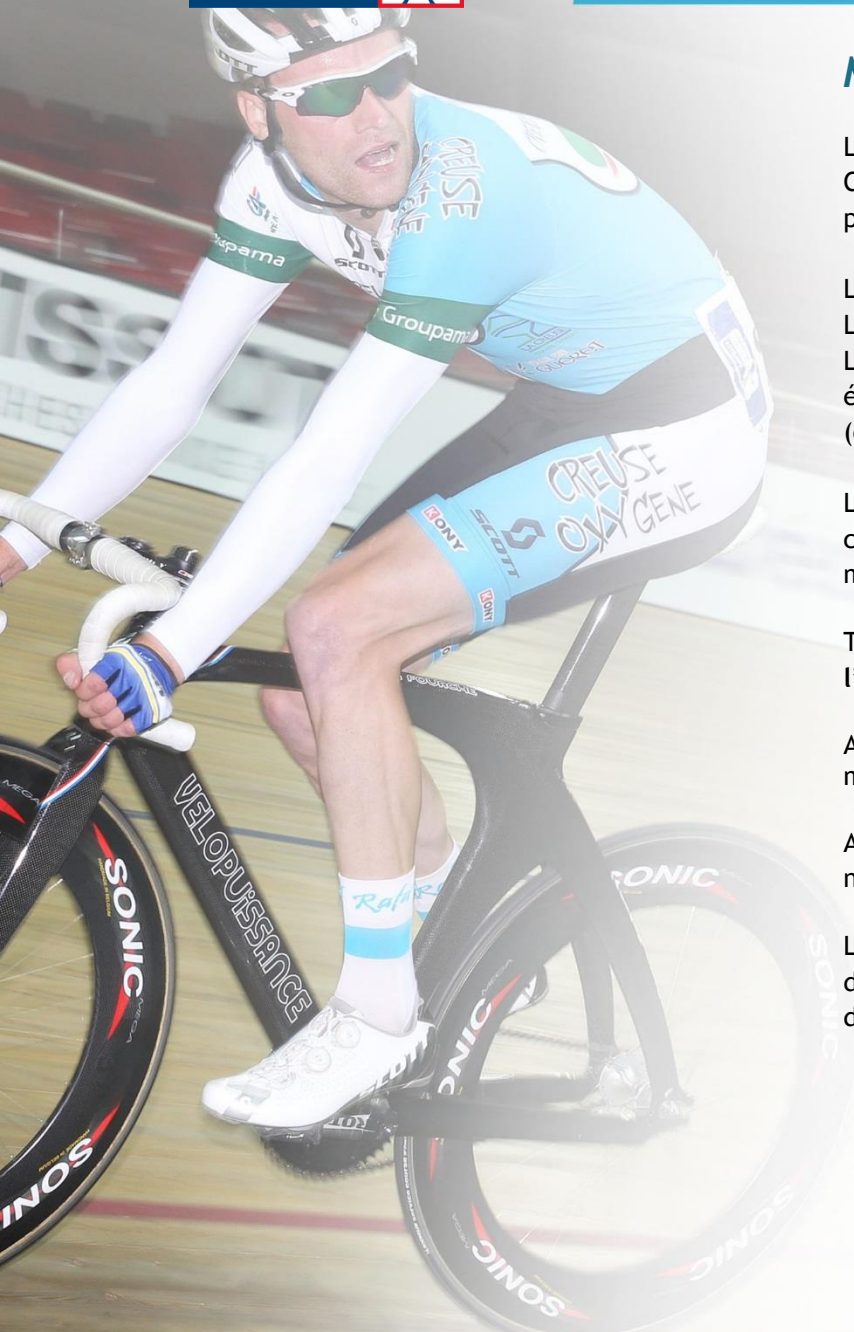
FRAIS DE DEPLACEMENTS

Les équipes participantes seront indemnisées au prorata du nombre de km parcourus et de coureurs présents au départ. C'est la distance entre le siège du club et le lieu de la course (aller-retour) qui sera pris en considération pour le calcul.

Le montant de la participation de l'organisateur aux frais de déplacement des clubs concernés est de 4 000€ pour les clubs de DN1 et 2 000€ pour les clubs de DN2.

L'indemnité aux équipes est répartie sur l'ensemble des équipes aux départs. Si une équipe est forfait de dernière minute, la grille restera inchangée. L'organisateur gardera le montant de l'indemnité prévu. Si une équipe est incomplète au dernier moment, la grille restera inchangée et la somme non versée à l'équipe restera acquise à l'organisateur.





MARDI 1^{ER} AOUT

Le site sera ouvert aux équipes à partir de 13h. Chaque équipe aura un box attribué en centre piste, quartier coureurs.

L'accès au Vélodrome se fera par la Rue Laurent Fignon.

Le Parking ainsi que l'entrée principale des équipes se situera sur l'aire multifonctionnelle (entre le BMX et le Vélodrome).

Le matériel des équipes pourra être stocké en centre piste (dans les box) dans la nuit du mardi au mercredi.

Toutefois, Il sera de la responsabilité de l'équipe de sécuriser le matériel.

Aucun local de stockage du matériel ne sera mis à disposition.

Aussi, le Parking Equipes ne sera pas gardé la nuit.

L'organisateur, le vélodrome ainsi que la FFC décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel.

MERCREDI 2 AOUT

Le site sera ouvert aux équipes à partir de 7h30.

L'accès au Vélodrome se fera par la Rue Laurent Fignon.

Le Parking ainsi que l'entrée principale des équipes se situera sur l'aire multifonctionnelle (entre le BMX et le Vélodrome).

De 13h30 à 17h, l'entrée et la sortie des équipes se fera par l'accueil du vélodrome au niveau R+2 (entrée du public)

A partir de 17h, l'entrée et la sortie des équipes se fera au niveau R-1 côté Aire multifonctionnelle.

Fermeture du site à 19h00.



GRILLE DE PRIX

Place au classement Général par équipes	DN1	DN2
1 ^{er}	160€	160€
2 ^{ème}	130€	130€
3 ^{ème}	110€	110€
4 ^{ème}	90€	90€
5 ^{ème}	75€	75€
SOUS-TOTAL	565€	565€

PROGRAMME SPORTIF

Début	Fin	Épreuves
10:30:00	11:20:00	Américaine - Coupe de France de DN2 - Qualifications - 25km - 100 tours - 10 clts
11:20:00	12:10:00	Américaine - Coupe de France de DN1 - Qualifications - 25km - 100 tours - 10 clts
12:10:00	13:30:00	Pause
13:30:00	13:55:00	Scratch - Coupe de France DN2 - Finale - 15km - 60 Tours
13:55:00	14:20:00	Scratch - Coupe de France DN1 - Finale - 15km - 60 Tours
14:20:00	15:00:00	Course aux Points - Coupe de France DN2 - 30km - 120 Tours - 12clts
15:00:00	15:40:00	Course aux Points - Coupe de France DN1 - 30km - 120 Tours - 12clts
15:40:00	16:00:00	Pause
16:00:00	17:05:00	Américaine - Coupe de France DN2 - Finale - 50km - 200 Tours - 10 clts
17:05:00	18:10:00	Américaine - Coupe de France DN1 - Finale - 50km - 200 Tours - 10 clts
18:10:00	18:20:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE COUPE DE France DN2
18:20:00	18:30:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE COUPE DE France DN1

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE

Depuis Paris (20mn) : Accès par l'A12, A86, N10, N12.

Sortie "Saint-Quentin-en-Yvelines"

EN TRAIN

Gare de Saint-Quentin-en-Yvelines - Montigny-le-Bretonneux depuis les gares Montparnasse et La Défense et par le RER C (15mn à pied)

EN BUS

Ligne 475 depuis la porte d'Orléans

LIEU DE L'ÉPREUVE

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

Place de la Paix Céleste

1 rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

PARKING EQUIPES

Les équipes devront se garer le jour de la compétition sur l'Aire multifonctionnelle, entre le BMX Park et le Vélodrome

PARKING PUBLIC

Parking du Vélodrome, rue des Louvières.

PLAN DU SITE / VÉLODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES



HOTELS A PROXIMITE

IBIS Saint-Quentin en Yvelines Vélodrome

2 place de la Paix Céleste - Montigny-le-Bretonneux

Tel : 01.30.05.05.05

IBIS BUDGET Saint-Quentin-en-Yvelines Vélodrome

2 place de la Paix Céleste - Montigny-le-Bretonneux

Tel : 08.92.70.03.36

HOTEL CAMPANILE Saint-Quentin-en-Yvelines

2 place Georges Pompidou - Saint-Quentin-en-Yvelines

Tel : 01.30.57.49.50

RESTAURANTS A PROXIMITE

BICYCLER'S

2 place de la Paix Céleste - Montigny-le-Bretonneux

Tel : 01.30.05.05.75

Restaurant LIVE & LIFE CAFFE (Hôtel Best Western Paris Saint Quentin)

3 rue Jean Pierre Timbaud - Montigny-le-Bretonneux

Tel : 08.99.23.60.07

CENTRE COMMERCIAL SQY OUEST

5 place Colbert - Montigny-le-Bretonneux

RÈGLEMENT GENERAL

TYPE D'ÉPREUVE

La manche Piste de Coupe de France des Clubs de DN1 et DN2 sera composée pour chacune des catégories des épreuves suivantes :

	KM	Nbre de Tours	Nbre de Classements
Scratch DN1	15	60	
Scratch DN2	15	60	
Course aux Points DN1	30	120	12
Course aux points DN2	30	120	12
Américaine Qualifications DN1	25	100	10
Américaine Finale DN1	50	200	20
Américaine Qualifications DN2	25	100	10
Américaine Finale DN2	50	200	20

CLASSEMENTS ET ATTRIBUTIONS DES POINTS DE LA MANCHE PISTE

Le classement individuel de la manche piste est établi par l'addition des points acquis à la place réelle par les coureurs de Division Nationale suivant le barème de points spécifiques ci-dessous. Ce barème de points ne vaut uniquement que pour le classement des épreuves finales.

Le coureur ayant acquis le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur de la manche piste.

* Pour l'Américaine, **chaque coureur** marque le nombre de points indiqués dans le barème ci-dessous.

Toute équipe incomplète signalée en amont à l'organisateur devra tout de même participer à une épreuve individuelle. Cependant, L'équipe se verra attribuer une pénalité de 15 points sur le classement général de la Coupe de France DN1 ou DN2.

MANCHE PISTE - COUPE DE France DN 1 et DN2 BAREME DE POINTS (Nombre de point par coureur)			
Places	EPREUVES INDIVIDUELLES		EPREUVES PAR EQUIPES <i>Nombre de points par coureur</i>
	Course Scratch	Course aux points	Américaine*
1	30	30	30
2	29	29	29
3	28	28	28
4	27	27	27
5	26	26	26
6	25	25	25
7	24	24	24
8	23	23	23
9	22	22	22
10	21	21	21
11	20	20	20
12	19	19	19
13	18	18	18
14	17	17	17
15	16	16	16
16	15	15	15
17	14	14	14
18	13	13	13
19	12	12	12
20	11	11	11
21	10	10	10

Si un coureur d'une équipe chute lors des épreuves ou des entraînements et qu'il ne soit pas en mesure de participer aux épreuves restantes, l'autre coureur de la même équipe devra tout de même participer à l'épreuve

individuelle dans laquelle il est engagé. Si cette chute intervient après les qualifications d'Américaine, l'équipe se verra attribuer si elle n'est pas qualifiée pour la Finale de l'Américaine, le nombre de points attribués à sa place lors des qualifications (cf règlement de l'américaine) ou le nombre de points attribués à la dernière place des finales, si elle y est qualifiée.

CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL

A l'issue de l'ensemble des épreuves composant la manche piste de la Coupe de France des DN1 ainsi que des DN2, un classement général individuel DN1 et DN2 est réalisé en additionnant l'ensemble des points détaillés à l'article « classements et attributions des points de la Manche Piste »

En cas d'égalité de points, il sera pris en compte la meilleure place obtenue sur l'ensemble des épreuves pour déterminer la place du coureur dans le classement général individuel.

En cas de seconde égalité, il sera donné une priorité aux épreuves individuelles, avant l'épreuve par équipes, et en dernier recours, sera prise en compte la dernière épreuve disputée.

En cas de nouvelle égalité parfaite, il y aura un partage des points entre les coureurs ex-aequo correspondant à la somme des points des coureurs ex-aequo divisée par le nombre de coureurs ex-aequo.

Ce classement général individuel de la manche piste attribuera les points suivants aux Coupes de France des Clubs DN1 et DN2 :

1er / 90 pts	2ème / 70 pts	3ème / 60 pts
4ème / 55 pts	5ème / 52 pts	6ème / 49 pts
7ème / 46 pts	8ème / 43 pts	9ème / 40 pts
10ème / 37 pts	11ème / 34 pts	12ème / 31 pts
13ème / 28 pts	14ème / 25 pts	15ème / 22 pts
16ème / 20 pts	17ème / 18 pts	18ème / 16 pts
19ème / 14 pts	20ème / 12 pts	21ème / 11 pts
22ème / 10 pts	23ème / 9 pts	24ème / 8 pts
25ème / 7 pts	26ème / 6 pts	27ème / 5 pts
28ème / 4 pts	29ème / 3 pts	30ème / 2 pts

POINTS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

Lorsque les licenciés sont sélectionnés en équipe de France Route (1) et Piste (2) et ne peuvent pas de ce fait participer à une épreuve de la Coupe de France, leurs clubs se voient attribuer, 20 points au titre de leur sélection pour la totalité de l'épreuve. **Pour la manche piste, ces 20 points ne pourront être attribués que si le club participe à l'ensemble des épreuves de la manche.**

C'est la convocation établie par la Direction Technique Nationale qui déterminera la période de sélection. Pour les coureurs sélectionnés en Equipe de France et dans le respect de la règle de 3 coureurs maximum par club, il sera pris en compte le meilleur

résultat en points entre les points obtenus dans le classement de l'épreuve et les points de sélection. Dans le cadre d'une épreuve par étapes et dans le respect de la règle de 3 coureurs maximum par club, seul le classement général final peut prendre en compte les points de sélection.

(1) Pour les sélections en Equipe de France Route, seules les participations aux Championnats du Monde, d'Europe, Courses Internationales en France et l'étranger (Classe 1 et Classe 2) et la Coupe des Nations seront prises en comptes.

(2) Pour les sélections en Equipe de France Piste (Epreuves d'endurance), seules les participations aux Championnats du Monde, d'Europe et Coupes du Monde seront prises en compte. Aucun point ne sera attribué dans les différents stages de préparation, sauf si il rentre dans le cadre de la sélection officielle pour l'une des épreuves concernées. Le coureur devra remplir les conditions de participation à la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1 et DN2.

ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage aura lieu au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines. Un fléchage sera mis en place depuis le centre piste.

REGLEMENT DES EPREUVES

SCRATCH

Le scratch est une course individuelle sur une distance de 15 Km en finale directe.

Avant le départ, la moitié des coureurs est rangée le long de la balustrade externe, l'autre moitié est tenue en file indienne dans le couloir des sprinters. Le départ est donné lancé, après un tour neutralisé.

Les coureurs doublés par le peloton principal devront quitter la course sur demande des commissaires. Dans ce cas, le coureur ne marquera pas de points.

Le classement final s'établit lors du sprint final en tenant compte des tours gagnés.

En cas d'entente entre coureurs, les commissaires peuvent mettre hors course les coureurs concernés.

Les coureurs victimes d'un accident reconnu ont droit à une neutralisation pendant le nombre de tours approchant le plus près la distance de 1300 m (soit 5 tours pour une piste de 250m). En retournant sur la piste, les coureurs devront reprendre la position qu'ils avaient avant l'accident.

Les coureurs neutralisés ne pourront remonter en piste dans le dernier kilomètre (soit 4 tours pour une piste de 250m).

Le coureur ne terminant pas la course ne sera pas classé (hormis dans le cas cité ci-dessus) et de ce fait ne marquera pas de points sur cette épreuve.

Matériel utilisé :

- Vélo de piste traditionnel
- Roues pleines autorisées
- Casque classique
- Changement de vélo non autorisé

COURSE AUX POINTS

La course aux points est une course individuelle sur une distance de 30 Km en finale directe.

Les sprints intermédiaires seront disputés tous les 10 tours.

Il est attribué :

- 5 points au premier coureur de chaque sprint
- 3 points au deuxième
- 2 points au troisième
- 1 point au quatrième

Les points sont doublés à l'arrivée (soit 10, 6, 4 et 2 points)

Un coureur qui gagne un tour sur le peloton principal obtient 20 points.

Un coureur qui perd un tour sur le peloton principal perd 20 points.

En cas d'égalité aux points, il sera tenu compte de la place lors du sprint final.

Le juge-arbitre ou, à défaut, le président du collège des commissaires peut déclarer le tour pris s'il apparaît clairement que le ou les coureurs échappés

restent volontairement en retrait du peloton principal.

En cas d'entente entre coureurs, le juge-arbitre peut mettre hors course les coureurs concernés, éventuellement après avertissement.

En cas d'accident reconnu le coureur a droit à une neutralisation pendant le nombre de tours approchant le plus près la distance de 1300 m (soit 5 tours pour une piste de 250m). En remontant en piste il doit reprendre la position qu'il occupait avant l'accident. Attendu qu'un coureur ne sait prétendre tirer profit de son accident, la faculté de reprendre la course ne peut être considérée par lui que comme un dédommagement. En conséquence, le coureur accidenté doit reprendre sur la piste la place qu'il occupait et à la même distance du coureur qui le précédait ou le suivait.

Les coureurs accidentés et déjà neutralisés ne pourront remonter en piste dans le dernier kilomètre (soit 4 tours pour une piste de 250m), mais garderont l'acquis des tours gagnés ou perdus et des points gagnés pour figurer au classement final.

Les coureurs ne finissant pas la course (hormis le cas cité ci-dessus) ne seront pas classés et de ce fait ne marquerons pas de points sur cette épreuve.

Matériel utilisé :

- Vélo de piste traditionnel
- Roues pleines autorisées
- Casque classique
- Changement de vélo non autorisé

AMERICAINE

L'Américaine sera courue en 2 phases :

Séries Qualificatives: 25km -100tours -10 classements

Finale (**12 équipes**): 50km - 200 tours - 20 classements

Les équipes non qualifiées pour la Finale, se partageront les points selon leur place dans les séries qualificatives (les deux 7ème se verront attribuer 17,5 points chacun [13ème place = 18 pts + 14ème place = 17 pts = 35 pts / 2 = 17,5 pts etc....])

La course à l'américaine est une épreuve se disputant avec des sprints intermédiaires et courue par équipes de 2 coureurs.

Le classement s'établit aux points gagnés (ou perdus) par les coureurs.

Les deux coureurs de chaque équipe portent le même numéro de dossard avec une couleur de chiffre différente.

Les sprints intermédiaires, se disputent tous les **10 tours**.

Il est attribué

- 5 points à la première équipe de chaque sprint intermédiaire
- 3 points à la deuxième
- 2 points à la troisième
- 1 point à la quatrième

Les points sont doublés à l'arrivée (soit 10, 6, 4 et 2 points).

Une équipe qui gagne un tour sur le peloton principal obtient 20 points.

Une équipe qui perd un tour sur le peloton principal perd 20 points.

En cas d'égalité aux points, il sera tenu compte de la place lors du sprint final.

Un premier groupe de coureurs, constitué d'un coureur de chaque équipe, se place au départ. La moitié de ce groupe est rangée le long de la balustrade extérieure et l'autre moitié est tenue en file indienne dans le couloir des sprinters.

Un deuxième groupe de coureurs, constitué de l'autre coureur de chaque équipe, se range en file indienne le long de la balustrade extérieure opposée.

Après un tour neutralisé, le départ est donné lancé au premier groupe de coureurs au moyen d'un coup de pistolet. Pendant le tour neutralisé, le deuxième groupe de coureurs doit rester immobile.

Les coureurs de la même équipe peuvent se relayer à volonté, à la main ou au cuissard.

Les sprints se déroulent suivant les règles régissant les épreuves de vitesse.

Une équipe est considérée avoir pris un tour quand elle a rejoint **le dernier coureur du peloton principal (à l'appréciation du Jury des Commissaires)**. Un coureur lâché du peloton ne peut aider un (des) coureur(s) qui tente(nt) de prendre un tour au peloton, sous peine de mise hors course de l'équipe.

Si dans un tour comptant pour le classement, un ou des coureurs rejoignent la queue du groupe le plus important, ce(ces) coureur(s) bénéficieront du gain d'un tour. Les points seront attribués immédiatement aux coureurs échappés suivants ou à ceux de la tête du peloton. Les équipes doublées 3 fois par le peloton

principal peuvent être éliminées par les commissaires.

En cas de chute ou d'incident mécanique de l'un des coureurs, son équipier doit immédiatement reprendre la position de l'équipe dans la course. Il n'y aura pas de neutralisation.

En cas de chute simultanée des 2 équipiers, l'équipe a droit à une neutralisation égale au nombre de tours le plus proche de 1000 m (soit 4 tours pour une piste de 250m). En remontant en piste, l'un des 2 équipiers doit reprendre la position que l'équipe occupait dans le peloton avant l'accident. Le changement de vélo n'est pas autorisé.

Dans le dernier Km, les équipes dont les équipiers chutent simultanément ou déjà neutralisés ne pourront pas reprendre la piste. Ces équipes seront classées en fonction des points acquis au moment de l'accident.

Lors des Finales, l'équipe ne terminant pas la course sera classée en dernière position (hormis le cas cité ci-dessus) et de ce fait se verra attribuée le nombre de points vacant divisé par le nombre d'équipes concernées (Si deux équipes ne finissent pas la course, ils se verront attribuer 19,5 points chacun [11ème place = 20 pts + 12ème place = 19 pts = 39 pts / 2 = 19,5 pts etc....]). Même principe de calcul pour un nombre supérieur d'équipes.

Matériel utilisé :

- Vélo de piste traditionnel.
- Roues pleines autorisées.
- Casque classique.
- Changement de vélo non autorisé

OGANISATEURS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS





COORDINATRICE PISTE

Aude LEFORT

a.lefort@ffc.fr

+33 (0)1 81 88 09 34 / +33 (0)6 99 17 86 72

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-
Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>